

DEPARTEMENT
DE
SAONE-et-LOIRE

Arrondissement de
MACON

Canton de
Mâcon-Centre

OBJET
de la délibération:

**Convention
d'objectifs et de
financement avec
la CAF pour les
accueils de loisirs
sans hébergement
périscolaire**

Nombre de Conseillers
Municipaux en exercice :
29

Présents à la séance :
19

Le Conseil a été
convoqué le :
4 juillet 2023

La liste des délibérations a
été publiée et affichée
le **11 juillet 2023**

REPUBLIQUE FRANCAISE

**Extrait du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
de la Ville de CHARNAY-lès-MACON (71850)**

Séance du : **DIX JUILLET DEUX MILLE VINGT-TROIS (10 juillet 2023)**

Le Conseil Municipal s'est réuni le 10 juillet deux mille vingt-trois à 18h30, en salle du conseil, sous la présidence de Madame Christine ROBIN, Maire.

Etaient présents : Madame le Maire ROBIN Christine, Mesdames et Messieurs, GAGNEAU Claudine, DUVERNAY Florian (excusé de la séance à 18h58, il donne pouvoir à Patrick BUHOT), CASTEIL Katia, BUHOT Patrick, CHEVALIER Virginie, BASSET Jean-Paul, BERNARDET Pailine, BEAUDET Marie-Pierre, BRASSEUR Loic, COCHET Grégory, GAUDILLERE David, MONNERY Maguy, RENAUD Sylvain, ROSSIGNOL Michel, THOMAS Marie-Thérèse, TREMEAU Gaël, LOPEZ Patrick, ISABELLON Anne, MONTEIX Anne.

Etaient excusés : CHERCHI Mickael est excusé et donne pouvoir à GAGNEAU Claudine, GOUPY Sarah est excusée et donne pouvoir à BRASSEUR Loïc, PERRIN Jacques est excusé et donne pouvoir à ROBIN Christine, RACINNE Christiane est excusée et donne pouvoir à LOPEZ Patrick, PETIT Jean-Pierre est excusé et donne pouvoir à Virginie CHEVALIER, JETON-DESROCHES Béatrice est excusée et ne donne pas de pouvoir, VOISIN Laurent est excusé et donne pouvoir à Anne MONTEIX

Absents : BEAUDET Adrien et GARLET Teddy.

Rapporteur : Virginie CHEVALIER

EXPOSE

La commune de Charnay-Lès-Mâcon a signé une convention d'objectifs et de financement avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) qui s'inscrivait dans le cadre d'un contrat plus global, Contrat Enfance Jeunesse.

Les contrats enfance jeunesse ont été remplacés par les conventions territoriales globales (CTG) au 1^{er} janvier 2022. Dans ce cadre-là, la convention d'objectifs et de financement avec la CAF signée en 2019 est arrivée à échéance au 31 décembre 2022, il convient de formaliser une nouvelle convention d'objectifs avec la CAF afin de percevoir les prestations de services pour le périscolaire.

Cette convention d'objectifs et de financement intègre :

- la prestation de service périscolaire ;
- le bonus territoire en application de la CTG ;
- la bonification « plan mercredi » qui vise à soutenir la structuration et le développement d'activités de loisirs de qualité sur le temps du mercredi.

La convention d'objectifs et de financement précise les modalités de calcul et de versement des trois subventions :

- La prestation de service périscolaire : 0.549 €/h enfant en 2023
- Le bonus territoire : 0.25 € /h enfant dans la limite de 107 408 h/an
- La bonification « plan mercredi » : 0.46€ /h enfant en 2023

Cette convention est prévue pour une durée de 3 ans, soit de 2023 à 2025.

Il est proposé au Conseil Municipal d'autoriser le Maire ou son représentant à signer la convention.

DELIBERATION

VU le code général des collectivités territoriales,

VU la délibération du 25 mars 2019 relative au Contrat Enfance Jeunesse

VU la délibération du 30 septembre 2019 relative à la Convention d'objectifs et de financement de Prestation de Service périscolaire,

VU la délibération du 19 décembre 2022 relative à la convention territoriale globale,

VU le projet de convention transmis par la CAF,

VU l'avis favorable des commissions réunies du 27 juin 2023,

Le rapporteur entendu,

Le CONSEIL MUNICIPAL

Après interventions de P. LOPEZ et de Mme le Maire,

Après en avoir délibéré à l'unanimité,

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer la convention d'objectif et de financement pour les accueils de loisirs sans hébergement périscolaires.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits, et ont signé au registre les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,

Christine ROBIN

